

02 sep 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 2 septembre 2005

## Enquête portail fédéral

Une enquête en ligne est organisée du 25 août au 25 septembre 2005 sur le portail fédéral Belgium.be. Les citoyens internautes sont invités à donner leur avis sur le portail fédéral [www.belgium.be](http://www.belgium.be).

Une enquête en ligne est organisée du 25 août au 25 septembre 2005 sur le portail fédéral Belgium.be. Les citoyens internautes sont invités à donner leur avis sur le portail fédéral [www.belgium.be](http://www.belgium.be).

Trois ans après son lancement, le portail fédéral lance une enquête en ligne afin de recueillir l'avis des citoyens qui l'utilisent. Le portail fédéral rassemble un ensemble d'informations et d'applications utiles aux citoyens dans leur vie quotidienne et dans leur relation avec l'administration. Le but de l'enquête n'est pas d'évaluer les applications transactionnelles, qui font l'objet d'analyses séparées. Il s'agit de voir quelles sont les attentes des utilisateurs en terme de contenu, d'information, de navigation, de lay-out...Les résultats et conclusions de l'enquête seront pris en compte pour définir les améliorations à apporter au site portail à moyen terme, et serviront de base à une réflexion sur les évolutions futures du contenu en terme d'e-gouvernement.L'enquête est ouverte pendant un mois, du 25 août 2005 au 25 septembre 2005. Elle est accessible en français, néerlandais et allemand, à partir du site [www.belgium.be](http://www.belgium.be).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe